

BULLETIN SEMESTRIEL
DE LA COMMUNE DE MONFAUCON

Dordogne
2^{ème} semestre 2019

REGARDS



**PRODUISEZ VOTRE
ENERGIE SOLAIRE**

REVENTE OU AUTOCONSOMMATION

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, vendredi de 8h à 13h

Tel : 05 53 24 64 83 Fax : 09 70 61 52 39

Courriel : commune.monfaucon@wanadoo.fr

Site internet : www.monfaucon.fr

**SMD3 : au sujet des
points d'apport
volontaire**



Monfauconnaises, Monfauconnais,

Cet édito a une saveur particulière car c'est le dernier de ce mandat.

Un mandat que je qualifierais « d'atypique » puisque soumis à des turbulences.

Pour rappel, nous avons connu plusieurs démissions au sein du conseil, dont celle de Monsieur le Maire courant octobre 2017. Fort du soutien et de la détermination de l'équipe en place, je n'ai pas hésité à relever ce défi et à poursuivre « l'aventure ». Une mise sous tutelle de la Préfecture n'était pas envisageable.

En décembre 2017, les élections partielles nous ont permis de renforcer l'équipe et de mener à bien les projets engagés. Le principal étant peut-être la mise en place du columbarium, déjà envisagé par le conseil municipal précédent.

Compte tenu de la période pré-électorale dans laquelle nous nous trouvons actuellement et ne souhaitant pas faire d'amalgame entre « projets » et « programme politique » je me limiterai à vous faire part des priorités communales. A savoir, la mise en conformité de la salle des fêtes « Pascal SYLVAIN » tant en termes d'électricité qu'en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la rénovation de la toiture de la Mairie et de Chouett'café.

Une fois n'est pas coutume, je terminerai cet édito en remerciant particulièrement les Présidents(es) des associations, ainsi que tous les bénévoles qui contribuent, par leur engagement, à faire vivre notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020, qu'elle puisse répondre favorablement à vos vœux les plus chers.

Le Maire, Arnaud DELAIR

Editorial

EQUIPE

Sommaire

MUNICIPALITE p 2

Editorial - Etat Civil - Conseils municipaux

ACTUALITES p 5

Travaux réalisés et investissement
Travaux en cours
Commémoration du 11 novembre

INFOS UTILES p 6

Elections municipales et intercommunales
les 15 et 22 mars
Produisez votre énergie solaire
Frelon asiatique
SMD3 : au sujet des points d'apport volontaires
des déchets
Gend'Mairie

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE p 12

Association des Montfaucon de France
Le Comité des Fêtes
Bibliothèque et Chouett' Café
ASPT
Association Manège

ZOOM SUR ... P 14

AGENDA p 16

Le **Règlement Général sur la Protection des Données**, désigné encore par "RGPD", est entré en vigueur le **25 mai 2018**.

Ce règlement européen établit et renforce de nouvelles obligations quant à l'utilisation (c'est à dire le traitement) des **données personnelles des ressortissants européens** (nom, prénom, adresse, adresse email, mais aussi la date de naissance, l'adresse IP...)

Il est précisé que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de messages, de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse. Sauf exception : si les personnes concernées donnent leur accord au moment de l'établissement de l'acte.

Par respect de cette nouvelle réglementation, ne seront plus mentionnés, dans l'état civil, les noms, prénoms et adresse des personnes concernées.



Etat Civil du semestre

Nous avons accueilli dans notre commune, ce dernier semestre :
- une naissance



Nous souhaitons la bienvenue aux quatre familles nouvellement installées sur la commune.

Conseils Municipaux (extraits)

17.09.2019 :

- Octroie d'une subvention de 700.00 € à l'Amicale des chasseurs au titre de l'exercice 2019.
- Désignation de référents "élu" et "municipal" contre la lutte de l'ambrosie : Ph. LHOMENIE et N. LE PIOUFLE.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2018 du SMDE 24.
- Columbarium : demande du Fond d'Équipement des Communes au Conseil Départemental de la Dordogne.
- Délégation du Maire à ester en justice.
- Frais de déplacement à l'intérieur de la résidence administrative.

22.10.2019 :

- Provisions pour créances douteuses.
- Transfert de compétences Eau et Assainissement collectif de la commune de Campagne au SMDE 24.
- Modification des Statuts du SMDE 24.
- Demande de subvention Cercle Bleu, rejetée.
- Modification des statuts du SDE 24.
- Demande de fonds de concours à la CAB pour l'implantation d'un jardin du souvenir.

Retrouvez à la mairie, ou sur le site de la commune, les procès-verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité.

Conseils Municipaux (suite)

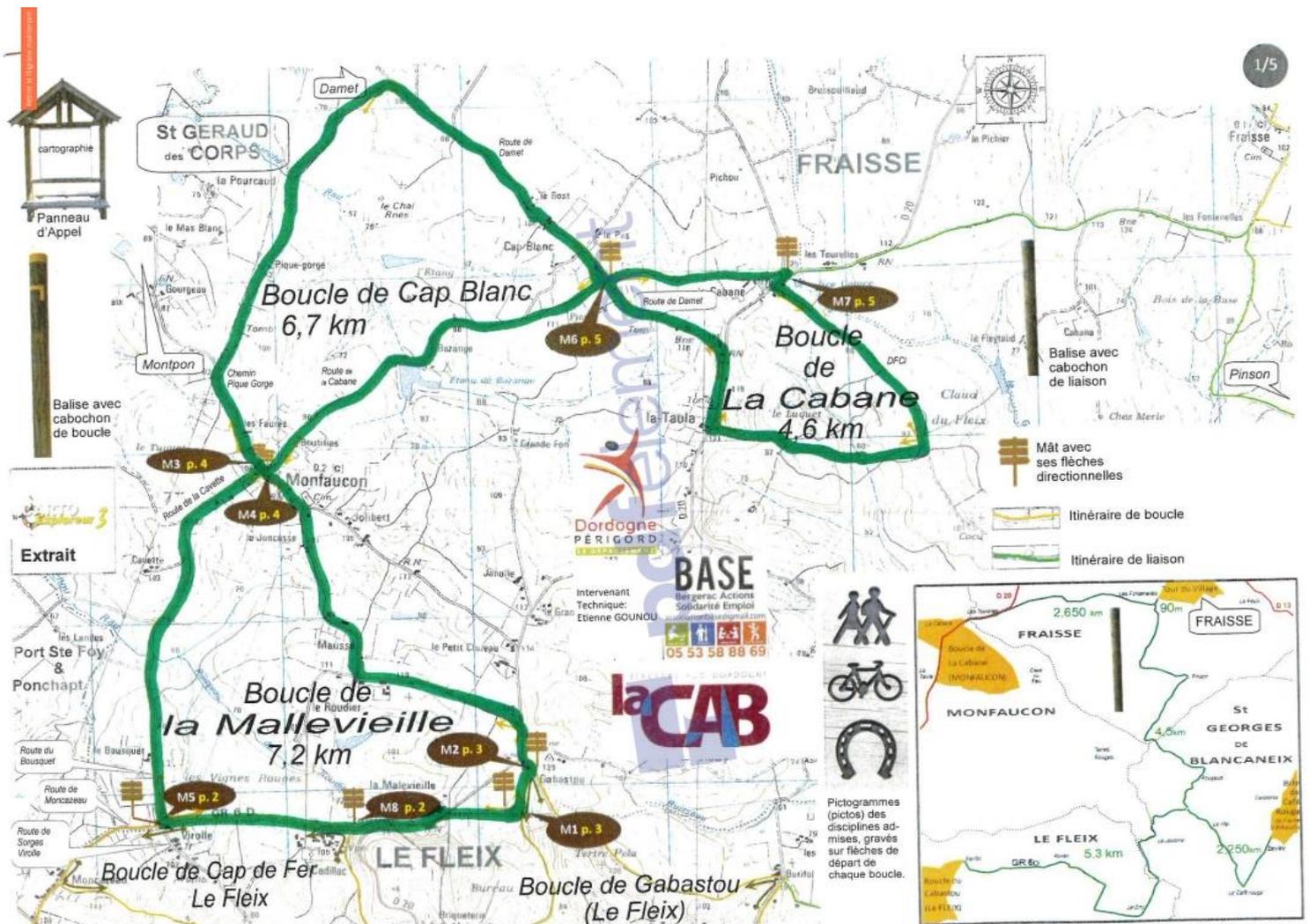
03.12.2019 :

- Adoption d'un règlement d'utilisation de la salle des fêtes.
- Renouvellement contrats CNP Assurances.
- SDE 24 : avenant n° 1 à la convention de transfert de compétence EP (Groupement d'achat électricité 2020-2022).
- Autorisation de dépenses avant le vote du budget.
- Motion de soutien à la population retraitée.

06.01.2020 :

- Projet de mise en conformité de la salle des fêtes.
- Modification des statuts du SDE 24.
- Transfert de la compétence Assainissement Non Collectif (ANC) de la communauté de communes Périgord Limousin au SMDE 24.
- Subvention au Comité des fêtes de Monfaucon accordée à hauteur de 1700 euros.
- Renouvellement de la convention fourrière SPA pour l'année 2020.
- Fixation des tarifs du columbarium : une case de deux urnes : Trentenaire : 600 euros, Cinquantenaire : 800 euros.
- Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert " Agence de Gestion et Développement Informatique ".

Boucles de randonnées du PDIPR





Le promeneur

Bientôt, notre promeneur pourra s'aventurer sur les différentes boucles de randonnée déterminées par le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Afin qu'il puisse se repérer sans trop de difficultés, ici et là, des poteaux en bois ronds identifiables par un cercle jaune en leur sommet guideront son cheminement.

Bien entendu, personne ne souhaiterait qu'il finisse dans un cul-de-sac ou pire encore... qu'il se perde !

Alors s'il vous plait, soyez sympas avec notre promeneur et ne lui enlevez pas la signalisation ...

Voir carte des boucles de randonnée ci-contre

Travaux réalisés par la commune et investissement

- columbarium et jardin du souvenir
- achat de 60 chaises pour la salle des fêtes
- changement des menuiseries de Chouett'café
- achat d'un ordinateur pour la bibliothèque

Travaux en cours

- réhabilitation du local du comité des fêtes

Commémoration du 11 novembre

« Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. »

extrait du discours de Madame la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Merci à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas hésité à braver un temps plus que maussade afin de leur rendre hommage.

Nous avons toutes et tous nos propres représentations et convictions quant à la guerre.

Si les avis divergent et se confrontent, nous ne pouvons pas oublier les valeurs qui les ont animés...



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES LES 15 ET 22 MARS 2020

JE VOTE DANS UNE COMMUNE
DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
MEMBRE D'UNE INTERCOMMUNALITÉ



Sur le bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal. Au moment du vote, il est possible de rayer des noms et d'ajouter d'autres candidats déclarés sur un autre bulletin.

**1 BULLETIN DE VOTE
AVEC LES CANDIDATS
AUX ÉLECTIONS
MUNICIPALES.**



Ma commune fait partie d'une intercommunalité : une communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou une métropole.

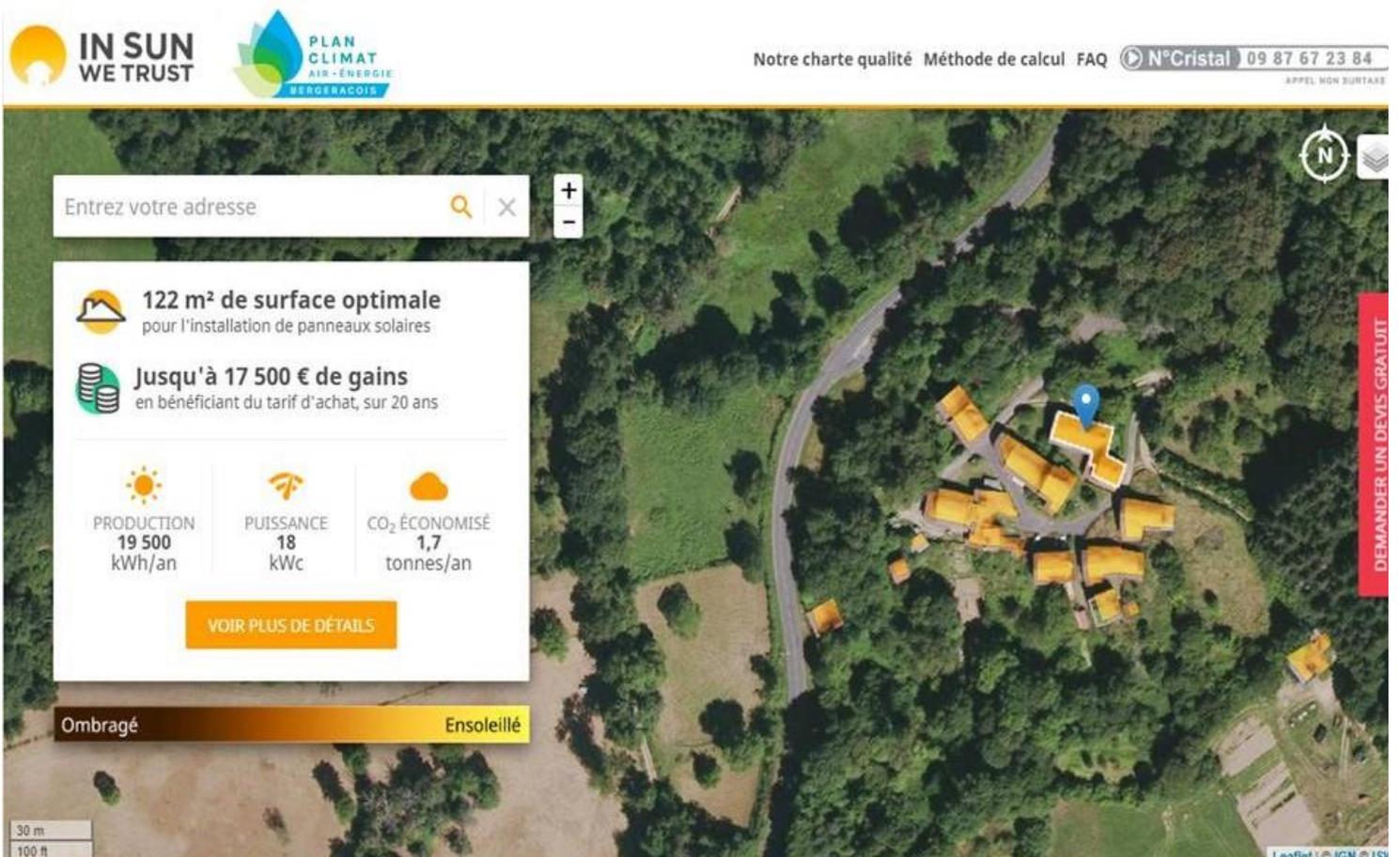
À l'issue de l'élection du conseil municipal, ses représentants à l'intercommunalité seront le maire, le premier adjoint, et ainsi de suite, en fonction du nombre de sièges prévu pour la commune.



POUR PLUS D'INFORMATIONS →

www.adcf.org

Sur le Bergeracois, réduire ses factures d'électricité c'est facile !



LE BERGERACOIS ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour soutenir son objectif de doublement des énergies renouvelables d'ici à 2030, le territoire du Bergeracois a mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'une installation solaire sur leur toiture.

Si vous hésitez à installer un panneau solaire sur votre toit, une cartographie en ligne vous aide à trancher. A l'initiative du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB), elle regroupe toutes les habitations du Bergeracois situées sur les territoires de la **Communauté d'Agglomération Bergeracoise**, de la Communauté de Communes **Bastides Dordogne Périgord** ainsi que de la Communauté de Communes **Portes Sud Périgord**. La carte est accessible gratuitement sur le site web du SyCoTeB et sur le site internet des trois collectivités concernées. Chacun peut y entrer son adresse et disposer de plusieurs informations sur le potentiel solaire de sa toiture, que ce soit pour produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques ou pour alimenter un ballon d'eau chaude solaire.

LA PLATEFORME SOLAIRE :

Le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois met à votre disposition un outil à la pointe de la technologie utilisant des données de la **NASA** et de **Météo France**.

Grace à cet outil, vous calculez **précisément** l'intérêt économique d'une installation solaire **sur votre toit**.

REVENTE OU AUTOCONSOMMATION, ON A LE CHOIX !

Le cadastre solaire calcule la quantité d'énergie que le soleil transmet à votre toiture et vous propose différentes façons de la valoriser à l'aide des panneaux solaires. Il existe deux types de panneaux solaires :

1. **Les panneaux solaires thermiques** qui sont généralement utilisés pour chauffer l'eau chaude sanitaire, mais qui peuvent également être utilisés pour chauffer votre maison.
 2. **Les panneaux solaires photovoltaïques** qui vous permettent de produire de l'électricité. Dans ce cas vous pouvez revendre la totalité de votre électricité ou l'auto-consommer.
- Si vous optez par la revente vous bénéficiez d'un tarif d'achat fixé sur une durée de 20 ans.
 - Si vous optez pour l'autoconsommation vous ferez des économies sur votre facture d'électricité en économisant ce que votre installation produit. Il est possible également de revendre le surplus d'électricité non consommé

Avec notre plateforme solaire, vous :

- **Estimez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture**
De la rentabilité de l'investissement au montant des aides de l'Etat
- **Co-construisez votre projet de A à Z**
Du début de votre réflexion jusqu'à 2 ans après les travaux
- **Trouvez les meilleurs installateurs près de chez vous**
Sélectionnés parmi les professionnels RGE du territoire

Découvrez votre simulation sur :

<https://scot-bergeracois.insunwetrust.solar>

Estimation économique sur 20 ans

« Nous voulons développer les énergies renouvelables et nous savons que le solaire est l'un des meilleurs atouts du territoire. Ce service doit également permettre de sécuriser les habitants qui souhaitent investir dans l'installation de panneaux solaires. »
précise Pascal Delteil, Président du SyCoTeB.

Une estimation économique sur 20 ans s'affiche ainsi grâce aux calculs effectués par la plateforme. De quoi motiver mais aussi rassurer des porteurs de projet et remplir les objectifs de transition énergétique du territoire.



FRELON ASIATIQUE

La commune de Monfaucon renouvelle chaque année la convention avec l'ASE (Association Sauvegarde de l'Environnement) qui permet à chaque foyer de bénéficier d'une intervention facturée 20 euros.

GROUPE DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE

De La DORDOGNE

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (*Vespa Velutina*)

Recrudescence du frelon Vv piégeage de Printemps

C'est en 2004, dans un chargement de poteries chinoises, qu'aurait été importée en France la première reine de frelon asiatique (*Vespa velutina*). Depuis, l'insecte a prospéré à une vitesse vertigineuse sur notre territoire, dont le climat est comparable à celui de sa terre d'origine, située entre le Nord de l'Inde et la Chine. En seulement 15 ans, il a colonisé 70 % de la France. D'après les informations qui sont relatées par les apiculteurs, nous constatons que le frelon asiatique s'adapte très bien dans notre région, nous retrouvons un nombre important de nids à proximité des cours d'eau, (notamment dans la vallée de la Dordogne, dans la vallée de L'Isle) son développement devient vraiment inquiétant il est signalé des nids dans des bâtiments agricoles, dans des maisons de villages et en milieu urbain. Le fait que le frelon asiatique se rapproche de plus en plus de nos habitations voire dans nos habitations ne facilite pas sa détection et donc la destruction du nid primaire. La « femelle fondatrice » du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette où hiberner. Le reste de la colonie est alors abandonné... et succombe.

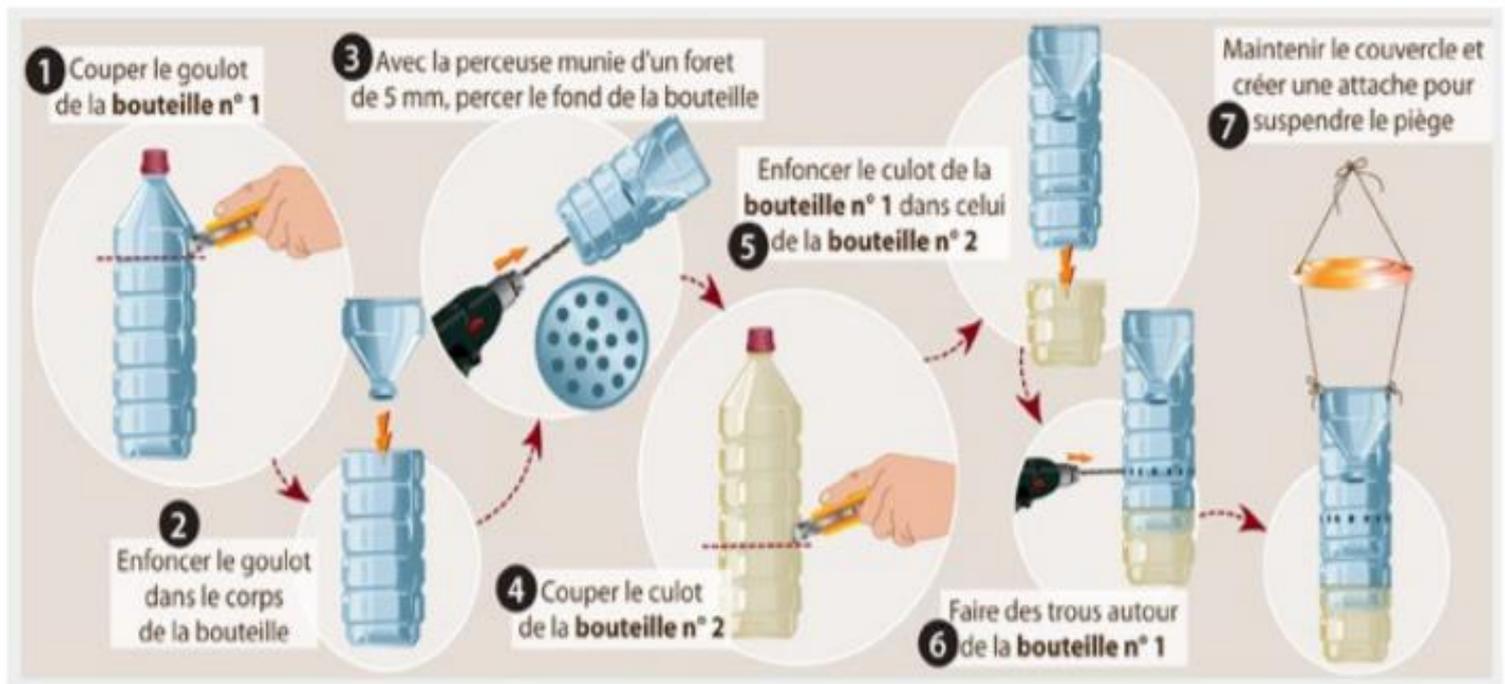
Aux premiers redoux, vers la fin-février, la reine s'éveille et s'envole en quête de sucres énergisants afin de reprendre des forces pour bâtir un nouveau nid pour y pondre. Durant 45 jours (entre le 15 Mars et le 15 Mai), elle est la seule à s'occuper de ses larves. C'est à ce moment qu'il faut la piéger. Car si rien n'est fait, au moins 150 nouvelles reines s'envoleront de chaque nid à l'automne, et le cycle recommencera. Dans un esprit de protection de la biodiversité et de la nature, de pouvoir conserver nos insectes pollinisateurs, nos oiseaux insectivores et de venir en aide aux apiculteurs, une mobilisation citoyenne serait souhaitable pour effectuer un piégeage des fondatrices afin de limiter l'impact dévastateur de ce prédateur, (il faut savoir que 5 à 8 frelons peuvent détruire une ruche en 10 jours). Toute personne souhaitant apporter son obole à cette lutte contre le frelon *vespa velutina* peut dans un moindre coût fabriquer des pièges type « bouteille Vous trouverez sur internet tous les modèles possibles et réalisables simplement. Mais il faut respecter certains critères, des pièges sélectifs avec grille, galets ou éponge au fond du piège pour éviter la noyade des insectes non ciblés, faire des interstices de 5 à 5.5mm de \varnothing pour faciliter la sortie des insectes non ciblés, faire 3 trous de 9mm de \varnothing dans le bouchon pour le rendre davantage sélectif.

L'emplacement des pièges : Mettre les pièges à proximité des anciens nids non détruits l'année précédente, dans un rayon de 100 à 300m autour des bâtisses, près des composteurs ménagers, près des arbres à fleurs (camélias) Quand la bouteille est remplie de frelons la mettre 1/2heure au congélateur pour les tuer.

Là où le piégeage de printemps a été bien fait, le nombre de nids recensés a été divisé par 2 dans le Morbihan, pourquoi pas en Dordogne ?

Alors œuvrons dans un but commun de la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité.

[Veuillez trouver ci-après un modèle de piège parmi tant d'autres.](#)



Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot. Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille. Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous. Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut. Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2. Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1. Percez le couvercle de 2 trous. Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

Note : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.

Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques.

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de : **un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis**, utilisé pur ; **un demi-volume de bière brune** ; **un quart de volume de vin blanc** (qui repousse les abeilles). Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Pour nous permettre de suivre la campagne de piégeage et d'établir un inventaire significatif de l'impact du frelon asiatique, nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir nous retourner par mail le comptage des frelons pris et le nombre de pièges utilisés.

gdsadordogne@gmail.com
GDSA 24 M Patrice PALAVERT



SMD3 : au sujet des points d'apport volontaire pour les déchets

Prochainement, les trois points d'apports volontaires (PAV) vont être installés sur notre commune.



Comme j'ai pu le souligner lors des vœux à la population, ce dispositif nous a été imposé par le SMD3 en raison de contraintes techniques, pour reprendre les termes du technicien lors d'une réunion d'information.

Deux types de containers nous ont été proposés. A savoir des containers « semi-enterrés » ou « aériens ». J'ai fait le choix de « l'aérien » pour deux raisons :

Possibilité de déplacer ce dispositif (fixé sur rails) si l'emplacement choisi au départ ne s'avère pas judicieux.

Présence d'un 4ème container pouvant recevoir le carton (emballage volumineux) et non disponible sur du « semi-enterré ».

Lorsque les trois PAV seront prêts à fonctionner, vous recevrez un courrier du SMD3 vous informant de l'arrêt de la collecte en porte à porte. Les PAV seront accessibles en libre-service durant la première année et sans limitation de dépôt et sans incidence sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Par la suite, et lorsque le dispositif prendra sa forme définitive, nous vous tiendrons informés des nouvelles modalités de fonctionnement et d'utilisation. A ce jour, le choix entre Redevance incitative et TEOM n'est pas encore arrêté.

Le Maire, Arnaud DELAIR

GEND'MAIRIE

Communauté de brigade de BERGERAC

Brigade de LA FORCE

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaire de votre brigade : Mardi au Vendredi de 08h30 à 12h00

Adresse :

20 rue du docteur Clament 24130 LA FORCE

Tel : 05.53.73.53.45

Votre référent Gendarme :

Maréchal des Logis Chef Yohann BONNEAU

Commune de MONFAUCON Du 01 janvier au 31 décembre 2019



DELINQUANCE

62 services d'ordre et sécurité publics réalisés sur la commune.

02 procédures d'atteintes aux personnes.

08 procédures d'atteintes aux biens.

01 procédure concernant des infractions économiques et financières.



INTERVENTIONS

06 interventions dont 02 effectuées de nuit.



SECURITE ROUTIERE

07 services de sécurité routière réalisés et aucun accident à déplorer sur la commune.

Dispositifs – OTV

L'Opération Tranquillité Vacances permet d'améliorer la sécurisation des résidences principales en l'absence de leurs occupants. Des patrouilles de surveillance sont régulièrement programmées afin de vérifier l'intégrité des propriétés et prévenir les cambriolages.

► Avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de leur domicile afin de leur communiquer leurs dates d'absence et leur lieu de villégiature.

► Les particuliers peuvent ainsi télécharger un formulaire de demande à l'adresse suivante <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> avant de le déposer à la brigade de gendarmerie territorialement compétente.

ASSOCIATION

Les Amis

des MONTFAUCON de France



Cette année, l'Association Nationale des Montfaucon de France fête son 30^{ème} anniversaire et, comme il y a trente ans, nous nous retrouverons à Montfaucon en Velay où elle a vu le jour.

Le Rassemblement des Montfaucon de France aura lieu **samedi 20 et dimanche 21 juin 2020.**

Les activités proposées :

- luge d'été aux Etables
- balade en vélorail à Dunières

ou activités sur place

- visite guidée de la chapelle Notre-Dame (peintures flamandes)
- sortie au musée la Fabrique à Sigolène (industrie textile et industrie plastique)

Participation : 50€ adulte - 36 € enfant -12 ans + participation supplémentaire pour le bus (voyage avec le Lot).

INSCRIPTIONS AVANT LE 10 MARS 2020

Au 06 89 49 00 06

**La Présidente,
Marie-Luce Kacki**

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2020 et vous présente ses meilleurs vœux de réussite et de santé.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2020, le bureau a été reconduit dans son ensemble et nous vous remercions pour votre confiance.

Merci également pour les remarques et propositions que vous avez formulées.

Notamment, celle de cours de théâtre pour adultes et adolescents amenée par M. GALLO.

Afin de mettre en place ce projet et en définir les contours, vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres, des flyers vous proposant une rencontre.

Cette année encore, nous ferons de notre mieux pour animer notre village et espérons vous retrouver nombreux lors des différentes manifestations.

N'hésitez pas nous rejoindre, c'est ensemble que nous ferons de belles choses.

**La Présidente,
Stéphanie VEDELAGO**

Bibliothèque et Chouett'Café



Toujours des nouveautés !

Notre bibliothèque se renouvelle d'une trentaine d'ouvrages, chaque trimestre, par le biais de la CAB et de la médiathèque de Prignonieux et elle s'est enrichie, récemment, de nombreux polars 2019.

Un après-midi jeunes lecteurs autour du thème de Noël, avec contage au kamishibai (« théâtre d'images », *kamishibai* signifie littéralement : « jeu théâtral en papier »), créations décoratives et petit goûter, a ravi les enfants et leurs accompagnateurs.

Une exposition de peintures sera organisée prochainement pour découvrir les talents de peintre amateur proche de chez nous. L'exposition s'étalera sur une durée d'au moins un mois afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre (heures d'ouverture de la bibliothèque).

RAPPEL des horaires :

Ouverture le mercredi après-midi

de 14h30 à 18h30

et de 14h30 à 18h (horaire d'hiver du 15 octobre au 15 mars)

(fermeture les jours fériés et en juillet-août)



*Après-midi jeunes lecteurs :
histoires et créations autour
de Noël*

ASPT Association Sport pour tous



« L'association Sport Pour Tous du pays de LA FORCE se porte très bien »

tels étaient les propos du président de l'association lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le mercredi 11 décembre 2019 à MONFAUCON 24130.

Rappelons que des cours de gymnastique douce, ouverts à tous, sont dispensés le jeudi de 18h 30 à 19h 30 à SAINT-GERY et de 20h 00 à 21h 00 à MONFAUCON. Pour les seniors, les cours sont assurés le vendredi matin au FLEIX. L'association propose aussi des activités de plein air chaque mois se traduisant par des randonnées à travers la région. Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre et nous serions heureux de vous accueillir.

En milieu d'année 2020, une élection aura lieu pour désigner un nouveau bureau. Les bénévoles désirant s'investir dans notre association peuvent d'ores et déjà contacter le président sortant.



Association Manège

Amateurs de musique contemporaine, l'association Manège vous a proposé de nouveaux concerts à l'automne 2019.

Merci beaucoup de votre accueil pour ces trois soirées dans votre village !

J'espère que tous ceux qui ont assisté aux concerts et aussi à la projection du film "Souviens-toi de ton futur" auront gardé un bon souvenir de ces moments passés ensemble.

GOUBAND Véronique

Association MANEGE

24100 BERGERAC

05 53 58 08 92 / 06 32 76 62 66

www.ecouterpourinstant.fr



« Allant à la rencontre des habitants, ce festival pluridisciplinaire de musiques exploratrices nous invite à vivre des moments rares que 18 artistes nous ont fait partager à chaque concert. Musiques improvisées – ou pas – contes, poésies, de quoi nous égayer des feuilles d'automne s'envolant par le vent et nous laisser de merveilleux souvenirs pour l'hiver arrivant...! »

Zoom sur...



Marché Gourmand



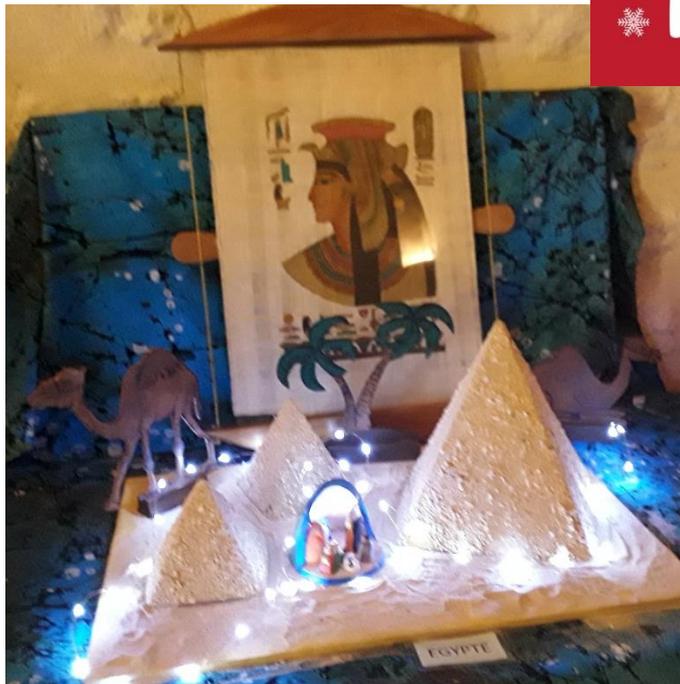
HAPPY HALLOWEEN



Repas des Aînés



joyeux
noël



AGENDA

MONFAUCON

Dimanche 1 mars

REPAS JIMBOURA - Comité des fêtes

Samedi 28 mars

REPAS - Amicale des Chasseurs

Vendredi 10 avril

THEÂTRE - Roi de Coeur

Fin mai

BALL TRAP - Amicale des chasseurs

Samedi 13 juin

MARCHÉ GOURMAND - Comité des fêtes

Vendredi 3 juillet

RANDONNÉE PEDESTRE - Sport pour Tous

Dimanche 26 juillet

MARCHÉ GOURMAND - Comité des fêtes

AUTRES COMMUNES

1^{er} mars : Troc de Livres à **St Géry**

7 mars : Repas choucroute à **St Géraud de Corps**

7 et 8 mars : Ball Trap à **St Géry**

20 et 21 mars : Bourse aux vêtements à **Lunas**

Repas de chasse à **Lunas**

4 avril : Soirée années 80 à **Beaupouyet**

5 avril : Randonnée pédestre à **Fraisse**

11 avril : Chasse aux œufs de Pâques à **St Géry**

1^{er} mai : Troc plantes à **St Géry**

3 mai : Omelette à l'aïllet à **Bosset**

17 mai : Courses de caisses à savon à **Beaupouyet**

Théâtre plein air à **Fraisse**

14 juin : Vide grenier à **Beaupouyet**

19 juin : Marché nocturne à **St Géraud de Corps**

20 juin : Marché gourmand à **Bosset**

21 juin : Fête de la musique à **Beaupouyet**

6 juillet : Marché gourmand à **Beaupouyet**

18 juillet : Marché gourmand à **Fraisse**



*A noter sur vos agendas
ou à afficher chez vous !*



Directeur de la publication : Arnaud DELAIR

Rédaction : Arnaud DELAIR, Associations, Stéphanie VEDELAGO,

Crédit Photos : Associations, Jessie DELAIR, Nathalie GEROMIN, Stéphanie VEDELAGO

Conception : Mireille PAVAGEAU

Impression et Distribution : Mairie de Monfaucou - **Tirage :** 150 exemplaires